



Assemblée Générale de l'AJH du 19 juin dernier

Moment important dans notre vie associative où l'ensemble des adhérents ont été conviés, et ont été sollicités avec notamment une modification des statuts de l'AJH à l'ordre du jour.

Les statuts de l'AJH : les personnes accompagnées peuvent maintenant être membres du conseil d'administration !

L'AJH est composée de parents et d'amis de personnes en situation de handicap, de personnes âgées, de jeunes et d'adultes bénéficiant de mesures judiciaires de protection, ou d'accompagnement social.

C'est à l'occasion de l'opération de fusion absorption de l'AT OCCITANIA, que les statuts de la présente Association ont été modifiés comme suit :

Article 7 - Composition

L'Association se compose de :

- membres actifs parents tuteurs ou amis
- **membres actifs personnes accompagnées**
- membres d'honneur
- membres associés

Article 12 - Conseil d'Administration : Composition

- Un premier collège des membres actifs parents, amis et tuteurs avec voix délibérative, constitué de quinze membres au moins et de vingt et un au plus, élus par l'Assemblée générale ordinaire.
- **Un deuxième collège de membres actifs personnes accompagnées, avec voix délibérative, constitué de 3 membres au moins et de six au plus, élus par l'Assemblée générale ordinaire.**
- Des membres d'honneur et des membres associés peuvent être invités à participer au Conseil d'Administration et aux commissions associatives sur proposition du bureau de l'association.

Ce deuxième collège va donc se constituer d'ici fin 2021. !

Formation « Entretenir mon corps par les activités physiques » dispensée par la Ligue Régionale Sport Adapté Occitanie avec le soutien de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute Garonne.

La ligne directrice de cette formation est construite autour de la question suivante :

« Comment prendre soin de mon corps, savoir me maintenir en santé et en sécurité tant dans ma vie professionnelle que dans mon temps libre (vie quotidienne et loisirs) » ?

10 Travailleurs de l'ESAT les Pins ont bénéficié de cette formation en juin. Vu l'intérêt manifeste des personnes, une deuxième formation pourrait être dispensée à l'automne.

L'AJH salue cette belle initiative, le soutien des professionnels visant à amplifier une meilleure pratique des Activités Physiques Sportives Adaptées pour tous.

Merci à la Ligue Régionale et au Comité Départemental du Sport Adapté pour leur écoute, appui et expertise dans le cadre de ces démarches.

Handicap, l'amour sous condition de ressources

Jerôme, Pascal, Franssie, rêvent de ne plus avoir à choisir entre leur couple et leur autonomie financière. Mais lorsqu'on est handicapé et qu'on tombe amoureux, mieux vaut ne pas emménager ensemble, au risque de perdre sa seule source de revenu : l'allocation adulte handicapé.

Alors ils ont lancé une pétition, et trouvé un allié : Philippe Mouiller, le "monsieur handicap" du Sénat. Ensemble, ils ont gagné une première bataille : le vote d'une loi pour déconjugaliser l'AAH. Mais leur combat n'est pas fini : le gouvernement est contre, et le texte doit maintenant être adopté par l'Assemblée nationale.

Emission
diffusée
le 27
avril
2021

[Handicap, l'amour sous condition de ressources](#)

Jerôme, Pascal, Franssie, rêvent de ne plus avoir à choisir entre leur couple et leur autonomie financière. Mais lorsqu'on est handicapé et qu'on tombe amoureux, mieux vaut ne pas emménager ensemble, au risque de perdre sa seule source de revenus...

https://www.publicsenat.fr/emission/senat-en-action/handicap-l-amour-sous-condition-de-ressources-188735?fbclid=IwAR3465Yq0gjTjf4AU6e-PahlyVyRu8t_snIK3J7BZ9RsX6HhJSvwKynZfQE

[Handicap, l'amour sous condition de ressources](#)

https://www.publicsenat.fr/emission/senat-en-action/handicap-l-amour-sous-condition-de-ressources-188735?fbclid=IwAR3465Yq0gjTjf4AU6e-PahlyVyRu8t_snIK3J7BZ9RsX6HhJSvwKynZfQE

Visite de nos établissements

Avec l'amélioration de la situation sanitaire le Bureau AJH et son Directeur Général Denis Turrel ont repris les visites et échanges en direction de nos professionnels et personnes accueillies sur les différents établissements.



Le 16 juin 2021, visites du dispositif MAS/FAM, de l'Unité de Vie du Foyer de Vie, de l'abattoir et de son magasin sur Fonsorbes. L'occasion de faire le point sur tous les projets en cours et à venir. Un échange avec les Directeurs et les professionnels. A l'écoute des personnes rencontrées, cette demi-journée a permis à tous de mesurer les enjeux de notre secteur, et les évolutions nécessaires avec l'appui de la Direction Générale et la gouvernance associative.

Rappel : Prochain Conseil d'Administration le **8 septembre 2021 le matin**

Restez en contact : www.ajh.fr

<https://www.facebook.com/AJH31/>

Bonnes vacances à toutes et à tous !

AJH – CHATEAU DE LAHAGE – 31370 LAHAGE

Téléphone : 05 61 91 59 64 – Mail : asso.ajh@ajh.fr – Association Loi 1901 affiliée à l'UNAPEI